

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 10.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 10.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022855

Entité de publication



Commune de Savièse, Rue de St-Germain 50, 1965 Savièse

Demande d'autorisation de construire - Modification des aménagements extérieurs, Savièse

Titre du projet de construction

Modification des aménagements extérieurs

Numéro pour consultation eConstruction

d5e4ff03

Requérant(e)

Raymond Léger

Requérant(e)

Françoise Mottet

Auteur(e) de plans

Jérôme Luyet

Auteur(e) de plans - Entreprise

Bureau d'Architecture Jérôme Luyet Sàrl

Parcelle

Parcelle 7073, No Folio 22, Lieu-dit Granois, Les Grands Pras, Tsambotte

Parcelle

Parcelle 5083, No Folio 22, Lieu-dit Granois, Les Grands Pras, Tsambotte

Parcelle

Parcelle 5079, No Folio 22, Lieu-dit Granois, Les Grands Pras, Tsambotte

Parcelle

Parcelle 5078, No Folio 22, Lieu-dit Granois, Les Grands Pras, Tsambotte

Coordonnées

2'592'321 1'122'037

Propriétaire

Raymond Léger

Propriétaire

Françoise Mottet

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'extension des villages E50

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction et auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 7h30 à 12h00.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Savièse, Rue de St-Germain 50, 1965 Savièse, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Savièse
Rue de St-Germain 50
1965 Savièse

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 10.08.2026